

ORDIFUTÉ
INFORMATIQUE SARL

Etude Installation Maintenance
Dépannage Réseaux Sécurité

Christian Studer www.ordifute.ch
2022 Bevaix 032 846 13 40

Deux entreprises pour
la gestion globale
de vos déchets

Meisterhans
Transports Sarl

RETRIVA
Recovery, la solution de déchets

www.meisterhans-transports.ch www.retriva.ch

SOMMAIRE

Avis officiels	2
Bevaix-Béroche: fusion en cours	3
Objectivement Vôte	4
Gorgier-Saint-Aubin: La Beline fête ses 30 ans	5
Béroche: projet Neuchâtel Mobilité 2030	6
Portrait: Yann Zimmer	7
Auvernier: le PLR Milvignes au Château	8
Boudry: La Jolie Brocante	9
Cortaillod: exposition d'Ariane Schmied	10

FUSION

La fusion Béroche-Bevaix en bonne voie

Les groupes de travail du processus de fusion Béroche-Bevaix planchent sur les différents points qui vont figurer dans la Convention. Le nom de la future Commune et son armoirie font actuellement l'objet d'une démarche participative à laquelle chacun peut prendre part.



Les groupes de travail veulent convaincre la population de la plus-value de cette fusion. Photo: Nadja Hoffmann

Le temps était bel et bien à la réflexion, le 10 février dernier, au sein des groupes de travail qui se réunissent régulièrement afin de donner forme à la Convention écrite de la fusion Béroche-Bevaix. «Cela fait 4 ans que ce projet de fusion est sur le feu. Il a beaucoup changé et évolué. Il est temps que cela aboutisse», souligne Gilbert Bertschi, conseiller communal à Bevaix et membre du bureau du Comité de Pilotage (COPIL).

Suite en page 3

Littoral
RÉGION

Prochaine parution Béroche
Vendredi 18 mars 2016

Bbaillod
imprimeurs

Votre imprimeur
depuis 1906

SPINEDI SA

Rochettes 7a
CH-2016 CORTAILLOD

Tél. 032 842 14 28
Fax. 032 842 30 64
www.spinedi.ch

Administrateur
Hubscher Urs Maître Maçon dipl.

ENTREPRISE DE CONSTRUCTION
Maçonnerie - Béton armé - Travaux publics
Terrassements - Aménagements extérieurs
Carrelage - Forages

Depuis 1946
au service de
la construction

Maîtrise fédérale

Tecaro 0848 000 105

Sanitaire **Chauffage**

WIDEX **UNIQUE**™
LIVE LIFE LARGE

audition**plus**
vos spécialistes de l'audition

SAVEZ-VOUS
QUEL EST LE MEILLEUR
APPAREIL AUDITIF
AU MONDE ?

membre de
acoustiquesuisse
...nous vous comprenons

Neuchâtel | Colombier | 032 724 80 11

Votre spécialiste

VAUTHIER
MENUISERIE

VAUTHIER MENUISERIE SA
2017 Boudry
T +41 32 843 02 20
info@vauthier.ch
www.vauthier.ch

Protection du climat comprise.

Toujours des idées d'avance. **EgoKiefer**
Fenêtres et portes
A leading brand of AFG

Littoral
RÉGION

Le seul vrai journal
régional

Tél. 032 727 20 17

Ces commerces présents à Littoral-Centre Cortaillod sont toujours **OUVERTS!**

BRASSERIE AU CRUCHON
Crêpes à toute heure

Menu du jour
Littoral-Centre
2016 Cortaillod
Tél. 032 842 12 62

Coiffure

Elodie Ribeiro
Coiffure & Onglerie

Ch. De Ronzi 2 tél. 032 842 39 59
2016 Cortaillod LITTORAL-CENTRE - 1^{er} étage

AVIS OFFICIELS



MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE

MODIFICATION PARTIELLE DU PLAN D'AMENAGEMENT COMMUNAL – SECTEUR « LES LIÈRES » A BOUDRY

En application de l'article 93 de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire (LCAT) du 2 octobre 1991, la modification partielle du plan d'aménagement communal secteur «Les Lières» à Boudry, est mise à l'enquête publique du 12 février 2016 au 14 mars 2016.

Les documents relatifs à ce dossier peuvent être consultés aux Services techniques, Route des Addoz 68, 2017 Boudry.

Toutes remarques ou oppositions doivent être adressées, par écrit, au Conseil communal pendant le délai de l'enquête publique.

CONSEIL COMMUNAL

Demandes de permis de construire

Les plans peuvent être consultés aux administrations communales.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal de la commune concernée.

Délai d'opposition: se référer à la Feuille Officielle cantonale.

COMMUNE DE CORTAILLOD

Demande de l'atelier d'architecture Metallbau Schweizer Ernst A.G., Bahnhofplatz 11, 8908 Hedingen, pour le compte de M. et Mme Martial et Evelyne Racine, chemin du Bois 16, 2016 Cortailod, de procéder à la réalisation d'un jardin d'hiver non chauffé sur terrasse existante, au lieu-dit Chanélaz chemin du Bois 16, article N° 5981 du cadastre de Cortailod. (Délai d'opposition: 21.03.2016)

COMMUNE DE BEVAIX

Demande de l'atelier d'architecture Bertrand Sigg pour le compte de Mme Isabelle et M. Sylvain Farine, d'agrandir la villa existante, Rue des Rochettes 24, article N° 4241 du cadastre de Bevaix, zone d'habitation à faible densité. (Délai d'opposition: 21.03.2016)

COMMUNE DE MILVIGNES

Demande du bureau d'architecture et conseils Wildhaber et Maillard, pour le compte de M. Mickaël Boegli, de procéder à la fermeture de la terrasse intérieure (extension du salon), au lieu-dit Sous-le-Pontet chemin du Pontet 4, article N° 5199 du cadastre de Colombier. (Délai d'opposition: 21.03.2016)



COMMUNE DE MILVIGNES

**MISE À L'ENQUÊTE PUBLIQUE
MODIFICATION DES PLANS
D'ALIGNEMENT DE
LA LOCALITÉ DE COLOMBIER,
FOLIOS 33, 39 ET 40**

En application de l'article 93¹ de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire (LCAT), du 2 octobre 1991, les plans d'alignement de la localité de Colombier, folios 33, 39 et 40 sont mis à l'enquête publique.

Les documents relatifs à ce dossier, adoptés par le Conseil général de Milvignes par l'arrêté du 15 décembre 2015, peuvent être consultés au bureau communal de Bôle du 19 février 2016 au 4 avril 2016.

Toute opposition motivée est à adresser, par écrit, au Conseil communal de Milvignes, rue Haute 20, 2013 Colombier, durant la mise à l'enquête publique, soit jusqu'au 4 avril 2016. Bôle, le 12 février 2016.

Au nom du Conseil communal

La présidente: J. Schaer La secrétaire: M. Lanthemann

Petites annonces

COURS

COURS D'ANGLAIS SWISS MADE PROFESSIONNELS!

Méthode Spéciale francophones, claire, facile et ludique!

- Team pédagogique international
- Pack Voyage depuis zéro!
- Pack Refresh de vos connaissances!
- Pack groupes d'enfants de 8 à 11 ans
- Pack Diplômes de Cambridge tous niveaux
- Pack enseignement en entreprises
- Pédagogie graduelle et personnalisée
- Avec 11 ans d'expérience!

A AUVERNIER, dès Fr. 29.90.-/h/pers. Plus d'infos: tél. 032 730 62 20 www.english-4u.ch

A LOUER

A Boudry, PLACE DE PARC, Fr. 45.- Chemin-Montant. Tél. 032 727 20 10.

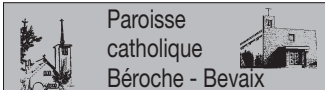
FUEGO

MODE & ACCESSOIRES

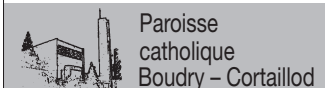
Sara Fragnoli

coteaux 5 • 2016 cortailod • tél. 079 707 71 17

VIE DES PAROISSES



Bevaix
Samedi 20 février Messe à 17 h 50
Gorgier
Samedi 5 mars Messe à 17 h 50



Boudry
Dimanche 21 février Messe à 10 heures

Paroisse catholique Colombier Bôle Auvernier

Samedi 20 février Messe à 17 h 30



BEVAIX
Dimanche 21 février Culte à 10 heures
Yves Bourquin

BOUDRY
Dimanche 21 février Célébration eucuménique de l'Eveil à la foi à 10 heures
Se donner la main pour avancer
Isabelle Ott-Baechler et Jacqueline Lavoyer

Paroisse de La BARC EREN

Bôle, Auvernier, Rochefort / Brot-Dessous, Colombier

AUVERNIER
Dimanche 21 février Culte à 10 heures avec Sainte-Cène
C. Malfroy

Médecin – Pharmacien – Dentiste
0848 134 134

LOTO
dimanche 21 février
PESEUX
Salle de Spectacles - Fête Villageoise - A votre choix: 15h ou 16h30
45 ou 30 tours Contrôle LotoWin
2 Royales 3 x 300.- / minibingo
Loto Fidélité Le 10ème gratuit www.infoloto.ch
032 373 73 73

777-2424
MD-SANITAIRE
TRANSFORMATIONS - DÉPANNAGE
Dragan Mikerevic
078 603 46 09
CH-2016 Cortailod
Successeur Edy Paulsson - Marin - 079 240 39 02
md.sanitaires@gmail.com

Salon de coiffure
Cevenole **Dames Messieurs**
Rue Félix-Bovet 2 - 2015 Areuse
Jeudi - Vendredi 9 h 00 - 18 h 30 non-stop
Samedi 7 h 30 - 15 h 00 non-stop
Tél. 032 842 43 33 ou 079 413 59 83
Christine Barazzutti-Aubée
Lundi 8 h à 12 h et 13 h 30 à 18 h 30
Mardi 8 h à 12 h et 13 h 30 à 18 h 30
Mercredi 8 h à 12 h et 13 h 00 à 17 h 00
avec **Laurence Joye**
Tél. 032 842 38 46 et natel 079 792 91 92

Paolini
Service après-vente et vente d'électroménager
Courtils 1 - 2016 Cortailod
Tél. 032 842 28 50 - Fax 032 842 28 80
angelo.paolini@bluwin.ch

Les familles Ravier et Jaccard-Ravier ont été profondément touchées de la sympathie que vous leur avez témoignée dans ces jours de peine lors du décès de

Dominique-Eric Ravier

Son épouse, fils, frère, sœur, nièce et neveu ainsi que sa maman.

FUSION

La fusion Béroche-Bevaix en bonne voie

Suite de la page 1

Les six communes concernées, Bevaix, Fresens, Gorgier, Montalchez, Saint-Aubin-Sauges et Vaumarcus, sont toutes tournées vers le même objectif: construire un avenir commun. Mais celui-ci dépend essentiellement des citoyens qui devront se prononcer le 27 novembre prochain pour ou contre ce «mariage de raison». Un «non» d'une seule commune équivaldrait à perdre la dot de la mariée, un «cadeau» non négligeable de près de 6 millions de francs. Ce soutien de l'Etat aux fusions de communes n'est en effet effective que jusqu'au 31 décembre 2016. «Ce délai nous met la pression, admet Gilbert Bertschi. Cette somme nous permettrait de faire de beaux projets pour notre nouvelle Commune. Le groupe «Qualité de vie» y réfléchit, mais l'utilisation sera déterminée ultérieurement».

Un projet commun fédérateur

Jusqu'à la fin du mois d'avril, toute l'énergie du COPIL est mobilisée pour la rédaction de la Convention de fusion. «Les 5 groupes de travail, constitués de membres des autorités des 6 communes, de membres de l'ACB (Association de citoyens de la Béroche), et de citoyens, planchent actuellement sur les différents points de cette Convention. Il y sera précisé notamment le fonctionnement et la localisation de l'administration, ainsi que le coefficient fiscal de la nouvelle commune». Un point particulièrement sensible semble-t-il. «Actuellement, les six communes ont un taux d'imposition différent. Gorgier a le taux le plus bas et

Montalchez le plus élevé. Il faut aussi considérer les investissements prévus jusqu'en 2020 et évaluer le patrimoine des différentes communes». Si celles-ci n'ont pas toutes la même richesse, elles sont toutes saines financièrement, ce qui constitue un élément très positif.

Dès le mois de mars, des ateliers citoyens et des séances d'information à la population seront mis sur pied. «Nous voulons impliquer les citoyens et leur donner droit à la parole». Si cette participation a pour but d'être «le plus possible transparente», elle permettra aussi au Comité de pilotage de prendre la température. «Cela fera office de baromètre pour voir si nous sommes sur le bon chemin». Car Gilbert Bertschi le rappelle: si une seule commune vote «non», c'est tout le projet qui tombe à l'eau! Qui sont les plus réfractaires à ce rapprochement de communes? «Il y a des risques partout, mais les votes de Vaumarcus et de Gorgier seront attendus avec impatience».

Autre point délicat à régler: proposer un nom de commune et une armoirie qui satisfassent tout le monde. «Il faut trouver une identité commune. Nous avons souhaité entreprendre une démarche participative afin que chacun puisse soumettre ses idées (voir encadré ci-après)». Afin de convaincre la population que cette fusion représente une plus-value, le groupe «Qualité de vie» réfléchit à un projet commun fédérateur. Le groupe a listé des idées de projets qui pourraient contribuer à la qualité de vie de la commune: le développement des transports publics ou des structures parascolaires, la valorisation des rives du lac, un centre sportif ou culturel, etc.»



Faut-il faire un mix entre le look général des 6 communes ou partir sur quelque chose de totalement nouveau?

Photo: Nadja Hofmann

Quel nom pour la future Commune?

Le Groupe «Image» a pour mission de définir en priorité le nom et les armoiries de la nouvelle commune. Dans un souhait de démarche participative, le groupe de travail a fait appel à la créativité des élèves du Cercle scolaire des Cerisiers pour trouver un nom et pour réaliser des esquisses d'armoiries. «Des élèves de 9e 10e et 11e Harmos ont réalisé une quarantaine de projets durant leurs cours de dessin. Des professionnels de l'image ont également été sollicités. Des citoyens et des membres des groupes de travail nous ont aussi fait des propositions», relate Gilbert Bertschi. Le principal challenge réside dans le fait de proposer un nom et un visuel qui plaisent à tout le monde. «Il y a deux options: soit faire un mix entre le look général des 6 communes dont les armoiries ont déjà de nombreux points communs, ou partir sur quelque chose de totalement nouveau».

Cette phase de récolte d'idées de noms et d'armoiries se poursuit jusqu'au 8 mars où un premier tir sera effectué par un jury. Un sondage sera ensuite proposé via le site internet.

Toutes les suggestions peuvent être envoyées par mail à: info@fusionbetb.ch (Dernier délai : 8 mars 2016)

Nadja Hofmann



Le groupe de travail «Administration et services» a planché sur la localisation de la future administration communale.

Photo: Nadja Hofmann

Un calendrier bien rempli en 2016

Le comité de pilotage (COPIL) s'est fixé jusqu'en avril 2016 pour rédiger la Convention de fusion. Durant ce délai, les groupes de travail planchent sur les rubriques obligatoires de la Convention. Dès la fin mars, des Ateliers citoyens et des séances d'information seront organisées. Les Conseils communaux voteront sur la Convention le 9 mai prochain, et les Conseils généraux le 5 septembre, ce qui donnera le temps au COPIL de travailler sur les autres objets de la fusion et de préparer les votations des citoyens des 6 communes le 27 novembre prochain. En cas de refus d'une seule des 6 communes, ce projet tomberait à l'eau. En cas d'acceptation, le comité de pilotage se donne encore un an pour préparer les dispositions pratiques par groupes ad hoc et les élections des autorités politiques. La fusion entrerait en vigueur le 1er janvier 2018.

Nadja Hofmann

Plus de poids face au canton

Ce rapprochement des 6 communes pourrait laisser craindre des suppressions d'emploi. Mais il n'en est rien. «Cela a été défini d'entrée, il n'y aura pas de suppression de poste! L'objectif de cette fusion n'est pas de faire des économies mais d'offrir un meilleur service à la population», souligne Gilbert Bertschi. Cette fusion permettrait également de résoudre le problème de la relève au niveau des autorités politiques. «C'est difficile de trouver du monde, nous avons de la peine à recruter. Les exécutifs sont surchargés. Grâce à la fusion, nous pourrions ramener les autorités législatives à 41 membres au lieu des 150 actuels et professionnaliser l'exécutif». Autre argument en faveur de ce projet, la grandeur de cette nouvelle commune. «Avec presque 10'000 habitants, nous aurons clairement plus de poids face au canton».

Dynamiser l'administration communale

Lors de sa troisième séance de travail le mercredi 10 février au soir, le groupe de travail «Administration et services» a planché sur la localisation de la future administration communale et son organisation. «Lors de notre dernière séance, nous avons étudié trois options: l'option A avec un site, l'option B avec deux sites et l'option

C avec trois sites. Le COPIL a retenu les deux premières pour le moment. Il s'agit maintenant de réfléchir en terme de qualité et quantité. Comment faire mieux et/ou plus avec la fusion? Est-ce qu'un service à domicile est nécessaire et est-ce qu'un guichet virtuel est envisageable? On peut aussi imaginer des heures d'ouvertures élargies, notamment à midi et le soir», expose Gianni Saitta, conseiller en stratégie et gestion financières publiques qui a été engagé par le COPIL pour jouer les «challengers». «J'ai déjà collaboré à d'autres processus de fusion, notamment à celui de Milvignes. En tant qu'intervenant externe, cela me permet d'avoir le recul nécessaire pour être constructif. Nous utilisons la technique de l'entonnoir, nous évoquons toutes les possibilités avant de les réduire par différents processus». Constitué de législatifs et exécutifs des six communes, d'administrateurs communaux et de citoyens, le groupe a réfléchi à la manière de dynamiser la future administration communale. «Nous collaborons déjà entre les différentes communes. Cette fusion permettrait de mieux répondre aux exigences de l'Etat et aux besoins de la population», explique une employée communale, convaincue de la nécessité de cette fusion.

Nadja Hofmann

www.fusionbetb.ch